



# POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS

## Production

Ville de Beauharnois  
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

## Coordonnatrice du projet

Anne Bouthillier

## Réalisation, design graphique et impression

Communauté services conseils Itée

Le 4 novembre 2015



Imprimé sur du papier Enviro 100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore et fabriqué à partir de biogaz.

# TABLE DES MATIÈRES

Mot de Claude Haineault, maire de la Ville de Beauharnois	03
Mot de Linda Toulouse, conseillère municipale	04
Mot de Gaëtan Dagenais, conseiller municipal	05
Introduction	07
Une démarche participative et consultative	08
Portrait de la population	09
Définition de la famille et des aînés	17
Nos valeurs	17
Plan d'action triennal 2016-2018	19
Conclusion	31
Comité de suivi	31
Remerciements	32
Comité de pilotage	33

A woman with glasses on her head and two young children are smiling and relaxing in a striped hammock outdoors. The woman is in the middle, with a child on either side. They are surrounded by green foliage and trees, suggesting a park or garden setting. The lighting is warm and bright, indicating a sunny day.

LA FAMILLE

# POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

# MOT DE M. CLAUDE HAINEAULT

MAIRE DE BEAUHARNOIS



C'est avec grande fierté que je vous présente la nouvelle *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois*. L'administration municipale étant un gouvernement de proximité, la pertinence de porter une attention spéciale à ses familles et à ses aînés était incontournable.

Aujourd'hui, la famille moderne grandit dans un environnement en constante mutation. Il faut également composer avec une population vieillissante dont les besoins évoluent de jour en jour. Voilà pourquoi il est primordial de bâtir un milieu de vie inspirant, rassembleur et sécuritaire afin d'assurer le mieux-être des aînés et de favoriser leur épanouissement.

Cette politique sera un outil de référence précieux qui permettra de placer les familles et les aînés au cœur des préoccupations. Elle est le fruit d'une démarche de consultation, d'analyse et de création qui a débuté en octobre 2014.

En adoptant cette politique, le conseil municipal s'engage à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de sa communauté. En se dotant de ces nouveaux outils, la Ville sera davantage en mesure d'approviser l'avenir avec respect et compassion et d'accompagner ainsi les générations d'aujourd'hui et de demain sous le signe du bonheur.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité de pilotage pour leur travail remarquable et leur vision. Merci également à la population pour sa participation au sondage exploratoire et aux diverses consultations menées au cours de la dernière année. Ces consultations auront permis d'établir les grands enjeux et de façonner les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Cette *Politique de la famille et des aînés* vous appartient. Je vous invite à la consulter, à l'adopter et à la faire vivre au sein de votre collectivité.

**Claude Haineault**

Le maire de la Ville de Beauharnois

# MOT DE M<sup>ME</sup> LINDA TOULOUSE

CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Je salue avec grande fierté la mobilisation de la collectivité dans l'élaboration de la *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois*.

Le développement de la ville consiste non seulement à préserver la qualité de vie des citoyens, mais aussi à l'améliorer.

Le fruit des consultations auprès de la population a permis de bien cerner les besoins, de cibler des actions et de leur donner priorité afin d'être en mesure de les réaliser ensemble.

Au cours des dernières années, de grands changements ont été observés dans la municipalité, et ce, dans toutes les sphères d'activités. La *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois* démontre clairement qu'il fait bon vivre à Beauharnois.

En terminant, je tiens à remercier spécialement la chargée de projet, M<sup>me</sup> Anne Bouthillier, de même que les membres du comité, les familles et les aînés pour leur grande disponibilité, leur dévouement et leur souci de faire en sorte que Beauharnois soit une ville centrée sur la qualité de vie des familles et des aînés.

Merci à vous,

**Linda Toulouse**  
Conseillère municipale  
District # 6  
Pointe-du-Buisson

# MOT DE M. GAËTAN DAGENAIS

CONSEILLER MUNICIPAL



Avec l'arrivée de l'autoroute 30, la dynamique municipale a rapidement évolué. De nombreux projets de développement domiciliaire, commercial et industriel ont vu le jour aux quatre coins de la ville, d'autres sont en effervescence.

Devant cette émergence de projets, il est devenu impératif de songer au mieux-être de la population et de définir une *Politique de la famille et des aînés*. Une aide gouvernementale aura permis d'engager une chargée de projet, M<sup>me</sup> Anne Bouthillier, qui s'est empressée de former un comité de bénévoles pour l'élaboration de cette politique.

Ce comité avait pour mandat de consulter la population. Chaque groupe d'âge ayant ses propres préoccupations et ses visions concernant l'évolution de sa ville, des rencontres consultatives ont ainsi été organisées avec les jeunes, les familles et les aînés. Des suggestions très réalistes ont résulté de ces consultations. En parcourant cette politique, vous serez à même de découvrir la pertinence des idées issues de cette démarche.

Je tiens à remercier sincèrement les jeunes, les familles, les aînés et les membres du comité qui ont contribué à l'élaboration de cette politique. Je profite également de l'occasion pour saluer le magnifique travail de M<sup>me</sup> Anne Bouthillier qui a su mener de main de maître ce projet.

Un gros merci à tous,

**Gaëtan Dagenais**  
Conseiller municipal  
District # 1  
Îles-de-la-Paix

LES AÎNÉS

POLITIQUE  
DE LA FAMILLE  
ET DES AÎNÉS

# Introduction

Ce premier plan d'action témoigne de la volonté et de l'engagement de la Ville à contribuer au mieux-être des familles et des aînés de Beauharnois. Une politique familiale municipale constitue un concept d'avant-garde qui vise à répondre aux besoins particuliers des familles du territoire, à les soutenir et à mettre de l'avant des actions et des mesures susceptibles de leur assurer la qualité de vie à laquelle elles aspirent.

Parallèlement, la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) se fonde sur la volonté de permettre aux aînés de contribuer à la vitalité de leur milieu et de vieillir tout en demeurant actifs. Comme en témoignent les statistiques, la population de Beauharnois vieillit rapidement, voire plus rapidement que celles des municipalités du Québec. Cette réalité constitue un défi important et nécessite que des actions soient entreprises afin de créer des environnements et des conditions propices pour que les aînés puissent vieillir dans leur communauté tout en demeurant actifs.

La *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois* consiste donc à offrir un cadre de référence et d'intervention à l'administration municipale afin de mettre en œuvre des mesures destinées à mieux répondre aux besoins de l'ensemble des aînés et des familles beauharlinoises, et ce, en améliorant leur milieu et leur qualité de vie ainsi que les services qui leur sont offerts.

À cette fin, la mise sur pied de la *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois* a nécessité la mise en place d'un comité de pilotage formé d'élus, de membres de l'administration municipale, d'intervenants du milieu et de citoyens impliqués dans la vie communautaire. Ce vaste chantier de réflexion et de concertation est d'abord et avant tout un exercice rassembleur des forces vives du milieu travaillant de concert en vue de répondre aux besoins de tous les membres de la communauté.

# Une démarche participative et consultative

C'est à partir des résultats obtenus dans le portrait que deux sondages ont été élaborés. Le premier s'adressait aux familles et le second, aux aînés. Le but était d'aller chercher le pouls de la population face à son milieu de vie, de recenser et d'identifier ses besoins et de connaître ses opinions au sujet du développement de la ville.

Le sondage, tenu en décembre 2014, était disponible en version papier et électronique. Il a réuni pas moins de 95 répondants chez les familles et 115 du côté des aînés.

Les principaux faits saillants ont servi de repères afin de construire les consultations publiques qui ont eu lieu entre avril et juin 2015. Par l'entremise de trois consultations publiques, soit une consultation « familles », une « aînés » et une « jeunesse », de nombreuses données ont été répertoriées, synthétisées et analysées afin d'établir des constats généraux.

La compilation minutieuse de ces données a servi de fondement aux réflexions menées par les membres du comité de pilotage en vue de mettre de l'avant des actions répondant aux besoins et aux aspirations exprimés par les familles, les aînés et la jeunesse.

# Portrait de la population

## PRINCIPAUX CONSTATS

En 2011, la Ville de Beauharnois comptait une population de 12 011 citoyens, en hausse de 4,8 % par rapport à 2001, ce qui est équivalent à la moyenne de la MRC.

12 011  
citoyens  
en 2011



augmentation de  
4,8 %  
par rapport à 2001

Pas moins de 65,8 % de la population de Beauharnois se situe dans la classe de la population active (15-64 ans) directement associée au marché de l'emploi, en hausse de 6,1 % par rapport à 2001.

65,8 %  
population active  
15-64 ans



Le revenu médian des ménages de Beauharnois est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la MRC.

Plus du quart (25,6 %) de la population de Beauharnois est détenteur d'un diplôme collégial ou supérieur.

25,6 %  
est détenteur  
d'un diplôme  
collégial ou  
supérieur



« Les perspectives démographiques pour la Ville de Beauharnois sont très porteuses. Avec l'adoption en 2009 de son *Plan d'action en développement durable Beauharnois 20/20*, la population de la Ville pourrait croître à un rythme jusqu'à 350 nouveaux résidents par année d'ici 2025. » – Pierre Bélanger, économiste



## CLASSES D'ÂGE

En 2011, à Beauharnois, on dénombrait 7 910 citoyens âgés de 15 à 64 ans, représentant ainsi 65,8 % de la population. En complément, mentionnons qu'il y avait 2 440 citoyens de 65 ans et plus, constituant ainsi 20,3 % de la population, une proportion comparable à celle de la MRC (19,8 %) et légèrement supérieure à la proportion de l'ensemble du Québec (15,9 %).

### POPULATION DE BEAUHARNOIS EN 2011 PAR CLASSES D'ÂGE

	0-14 ANS	15-24 ANS	25-34 ANS	35-44 ANS	45-54 ANS	55-64 ANS	65 et +
BEAUHARNOIS	1 665	1 460	1 320	1 285	2 130	1 715	2 440
%	14 %	12 %	11 %	11 %	17 %	15 %	20 %

La tranche d'âge la plus significative est donc celle des 65 ans et plus avec 20 % de la population beauharlinoise, suivie de celle des personnes âgées de 45 à 54 ans avec 17 %.

# Portrait de la population

## SITUATION DES AÎNÉS

À Beauharnois, comme ailleurs, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a connu une progression de 35,6 % entre 2001 et 2011. Cette réalité fait en sorte que le poids de cette catégorie d'âge a crû de 4,6 % en 10 ans, ce qui est comparable aux résultats de la MRC (4,1 %).

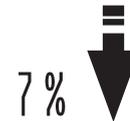
À l'image de ce qui se vit ailleurs dans la MRC et dans l'ensemble du Québec, Beauharnois n'est pas exempt du vieillissement de sa population. Toutefois, les nombreux projets liés au *Plan d'action en développement durable Beauharnois 20/20* de la municipalité et la conjoncture économique favorable, notamment insufflée par le parachèvement de l'autoroute 30, sauront renverser la tendance dans les prochaines années.

Il est en effet permis de croire que Beauharnois disposera de conditions favorables à l'arrivée de jeunes familles à la recherche d'une 1<sup>re</sup> ou d'une 2<sup>e</sup> propriété. Comme l'affirme l'économiste Pierre Bélanger, « le prix des habitations offertes sur le territoire de la Ville est fort concurrentiel avec la valeur des maisons mises en chantier dans la MRC de Roussillon, à Vaudreuil-Dorion ou ailleurs dans le secteur Soulanges. »

**Il est donc primordial de prévoir dès maintenant une politique de la famille et des aînés de même qu'une démarche municipalité amie des aînés afin que la Ville de Beauharnois soit en mesure d'accueillir convenablement ces nouvelles familles.**

## SITUATION DES JEUNES

Au cours de la décennie 2001-2011, la population des 0-24 ans de la Ville de Beauharnois a diminué de 7 %, passant de 3 125 personnes à 2 880, ce qui est sensiblement moindre que le recul de 7,9 % enregistré à l'échelle de la MRC. Pour Beauharnois, il faut préciser que cette tangente marque surtout le groupe des 0-14 ans.



diminution de la population des 0-24 ans entre 2001 - 2011





## LES JEUNES

# POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

# Portrait de la population

## SCOLARITÉ ET DIPLOMATION

À Beauharnois, chez les 15 ans et plus, près d'une personne sur quatre (23,4 %) est diplômée de niveau collégial ou universitaire, ce qui est comparable à l'échelle de la MRC (26,4 %). Quant au taux de diplomation de sa population en général, allant des études secondaires et D.E.P. au statut universitaire, la Ville de Beauharnois se compare avantageusement au reste de la MRC avec un taux de 73,1 %, comparativement à 71 % pour la MRC.

## REVENUS DES MÉNAGES

À Beauharnois, les revenus médians des ménages et des individus sont supérieurs à ceux constatés à l'échelle de la MRC. Ainsi, pour les ménages, le revenu médian avant impôts à Beauharnois est de 5,27 % supérieur à celui de la MRC.

## SITUATION DES FAMILLES

À l'image des tendances, particulièrement occidentales, un peu moins de la moitié des familles de Beauharnois (48,1 %) et de la MRC (47,8 %) est constituée de couples mariés. En complément, Beauharnois compte légèrement moins de familles monoparentales (16,1 %) que la MRC (16,9 %).

NIVEAU DE SCOLARITÉ  
À BEAUHARNOIS  
EN 2011

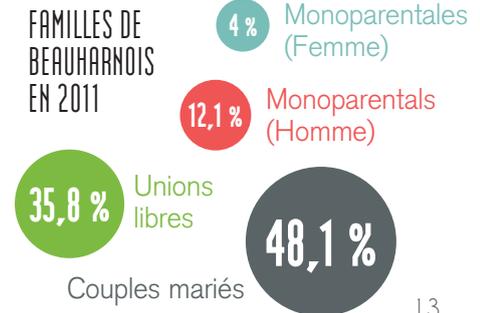


REVENU MÉDIAN  
DES MÉNAGES PRIVÉS  
EN 2011



	AVANT IMPÔTS	APRÈS IMPÔTS
BEAUHARNOIS	51 185 \$	44 188 \$
MRC	48 621 \$	43 024 \$
QUÉBEC	51 842 \$	45 968 \$

FAMILLES DE  
BEAUHARNOIS  
EN 2011



## DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Beauharnois connaît présentement un essor démographique, industriel, commercial et culturel important. Avec la mise en service de l'autoroute 30 et une dynamisation importante de ses activités industrielles, Beauharnois est en voie de devenir un des milieux riverains les plus achalandés et convoités du Grand Montréal.

En 2010, la Ville a entrepris un vaste chantier afin d'établir un ensemble d'objectifs et d'orientations pour optimiser son développement à court, à moyen et à long terme. Il s'agit du **Plan d'action en développement durable Beauharnois 20/20**.

RASSEMBLÉ AUTOUR DE

**7** thèmes, **33** orientations et **82** actions,

ce plan devrait permettre à la

Ville de Beauharnois de répondre

aux besoins d'une population de

**20 000** habitants dès 2020.

# Portrait de la population

## DYNAMIQUE IMMOBILIÈRE

Beauharnois a vu progresser de manière importante la construction résidentielle sur son territoire dans les dernières années, ce qui a permis la création de nouveaux quartiers. L'ouverture de l'autoroute 30, qui rend la ville plus accessible, ajoute un nouveau dynamisme qui se répercute nécessairement sur la construction résidentielle.

Depuis quelques années, le nombre de nouveaux logements est supérieur au nombre de permis émis par année, ce qui voudrait dire que la construction de duplex est en augmentation.

## VILLE DE BEAUHARNOIS

2006	100% unifamilial 0% locatif 0% copropriétés
2010	61% unifamilial 30% locatif 9% copropriétés
2013	25% unifamilial 71% locatif 5% copropriétés

L'effervescence que connaît actuellement la Ville de Beauharnois, avec le parachèvement de l'autoroute 30, apporte son lot de changements par la venue de nouvelles familles et de nouveaux investisseurs.

Les ouvertures d'entreprises attendues au cours des prochaines années et l'émergence de nouveaux projets de développement résidentiels feront assurément de Beauharnois une ville de plus en plus invitante et recherchée.



LA FAMILLE

POLITIQUE  
DE LA FAMILLE  
ET DES AÎNÉS

# Définition de la famille et des aînés

La famille est un milieu de vie où des personnes unies par des liens affectifs multiples et variés se soutiennent et s'épanouissent. Du nouveau-né à l'aîné et à travers les générations, se transmettent des valeurs, des connaissances et des souvenirs qui forgent au fil du temps l'authenticité et le caractère unique de chaque famille de Beauharnois.

Unité de base de la société, la famille crée une obligation de solidarité morale et matérielle censée protéger ses membres, tout en permettant à chacun d'apprendre, de s'épanouir et d'évoluer dans le respect mutuel et la collectivité.

Tout en faisant partie intégrante de la famille, les aînés d'aujourd'hui sont porteurs d'un héritage et d'un patrimoine collectif qu'ils sont souvent enthousiastes de partager. Loin d'être passifs, ils participent à l'enracinement et à la transmission de valeurs communes par leur engagement social.

## Nos valeurs

Nos valeurs représentent les manières d'être et d'agir reconnues par notre communauté. Celles-ci servent à orienter l'action des individus et à définir leurs agissements dans la société, tout en correspondant aux grands idéaux sur lesquels repose l'intervention familiale de la municipalité.

Tout au long de l'élaboration de la *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois*, le comité de pilotage a été guidé dans ses réflexions par les quatre grandes valeurs suivantes :

- Le respect
- L'équité
- L'accueil
- L'appartenance



URBANISME ÉDUCATION  
LOISIRS ET  
CULTURE ENVIRONNEMENT  
VIE COMMUNAUTAIRE

# PLAN D'ACTION TRIENNAL 2016-2018

Afin de réaliser la *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois* et de devenir une *Municipalité amie des aînés*, la Ville de Beauharnois s'est engagée, dans le respect de ses compétences, à identifier des objectifs et à mettre en place une série d'actions qui permettront de poursuivre ses interventions auprès des familles et des aînés, et ainsi d'améliorer leur qualité de vie.

## SEPT AXES D'INTERVENTION ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS :

LOISIRS ET CULTURE

ÉDUCATION

VIE COMMUNAUTAIRE

TRANSPORT

URBANISME ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENVIRONNEMENT

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

L'ensemble des services municipaux devra donc travailler en collaboration et en concertation afin de jouer un rôle de leadership auprès des différents acteurs locaux.





# LOISIRS ET CULTURE



## Bonifier l'offre d'activités de loisirs et d'évènements populaires rassembleurs tant pour les familles que pour les aînés

1

- Évaluer qualitativement et quantitativement, et ce, périodiquement, la pertinence de promouvoir et/ou de soutenir des évènements populaires et des activités de loisirs sous toutes leurs formes de pratique.
- Reconduire annuellement un processus de consultation des membres de la communauté sur les activités de loisirs souhaitées par la population.

## Développer des activités favorisant le vieillissement actif

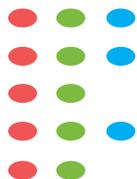
2

- Élaborer une programmation d'activités dynamiques pour les aînés.
- Installer des modules d'exercices pour les aînés dans les parcs et y animer un parcours santé.
- Aménager le mobilier urbain en fonction du vieillissement de la population (fontaines, toilettes, bancs et autres équipements publics).
- Intégrer des activités ou des spectacles gratuits destinés aux aînés dans le cadre de la programmation estivale d'évènements de la Ville.
- Mettre en place, avec les organismes du milieu, une soirée de type «Veillée» avec des groupes de musique aimés des aînés.
- Adapter les jardins communautaires pour y accueillir des jardins surélevés.

## Assurer aux familles et aux aînés une variété d'activités de loisirs qui encouragent un mode de vie sain et actif

3

- Promouvoir le développement d'activités à caractère culturel, artistique et scientifique dans le cadre des activités de la Ville.
- Créer et mettre en valeur des camps de jour thématiques ou spécialisés pendant la saison estivale pour les jeunes enfants et les adolescents.
- Offrir des activités de loisirs permettant la participation conjointe d'un parent et d'un enfant en bas âge.
- Intégrer des activités de loisirs ou des spectacles culturels gratuits destinés aux enfants en bas âge à l'intérieur de la programmation estivale d'évènements de la Ville.
- Promouvoir une offre d'aliments sains lors d'évènements populaires municipaux.
- Mettre en place des ateliers de cuisines inspirés d'autres cultures.
- Améliorer l'offre d'activités dans le Bois Robert.
- Identifier les moyens pour faciliter l'intégration des personnes handicapées dans les activités offertes par la Ville.



# LOISIRS ET CULTURE



4

## Poursuivre l'amélioration des infrastructures et des équipements de loisirs

- Mettre en valeur jusqu'en 2020 le plan d'action élaboré sur la mise à niveau des parcs et des espaces verts.
- Suivre l'évolution des tendances en infrastructures selon la demande et les besoins des citoyens.
- Soutenir la création de parcs de jeux d'eau intergénérationnels.
- Améliorer l'aménagement du Bois Robert.
- Réaliser, éditer et mettre en circulation une carte détaillée indiquant tous les parcs de la Ville.

# ÉDUCATION



## Promouvoir l'acquisition de nouvelles compétences

1

- Mettre en place des ateliers d'éducation populaire sur les métiers.
- Élaborer une programmation « stage d'un jour ».
- Soutenir les actions des organismes ayant pour buts d'encourager et de favoriser la persévérance scolaire.

## Participer à la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

2

- Participer à la semaine thématique contre l'intimidation et la violence qui a lieu chaque année autour du 2 octobre.



# VIE COMMUNAUTAIRE



1

## Valoriser l'action bénévole de tout niveau

- Soutenir la mise en place d'un mécanisme de reconnaissance à l'égard de l'engagement bénévole des membres de la communauté.
- Produire et diffuser un inventaire mensuel des heures de bénévolat nécessaires dans les organismes communautaires de la Ville.

## Soutenir les organismes reconnus par la Ville dans la promotion de leur mission, de leurs activités ou de leurs événements populaires

- Renouveler annuellement l'accréditation des organismes.
- Soutenir le réseautage entre les divers organismes et les services de la Ville.
- Maintenir la diffusion du répertoire des organismes sur le site Internet de la Ville et actualiser les informations à leur sujet.
- Mettre sur pied une activité annuelle de type « Porte ouverte » au centre communautaire afin de donner une vitrine aux organismes.

2

## Développer les échanges intergénérationnels à l'intérieur de l'offre d'activités de loisirs

- Développer des ateliers d'initiation visant la transmission de la pratique et d'un savoir ancestral .
- Favoriser la transmission de l'histoire et du savoir-faire des citoyens de la Ville.

3

# VIE COMMUNAUTAIRE



## Appuyer la table de concertation des aînés dans ses actions de sensibilisation

4

- Diffuser les informations relatives à la tenue d'évènements.
- Soutenir la table dans ses activités en y déléguant, au besoin, une ressource de la Ville.

## Promouvoir les services à domicile pour les aînés

5

- Animer une journée d'entraide pour l'aménagement paysager des propriétaires aînés avec la présence d'un « comité d'horticulteurs » qui les conseille.
- Évaluer la possibilité d'implanter un service de bibliothèque mobile pour les aînés et les personnes à mobilité réduite.
- Soutenir les organismes dont les actions contribuent à assurer la sécurité des aînés à domicile et à briser leur isolement.
- Faire connaître les ressources disponibles pour les aînés sur le territoire, tant communautaires que privées (aide à domicile, droit des aînés, etc.).



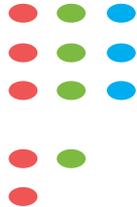
ÉQUITÉ ACCUEIL  
COMMUNICATION  
RESPECT TRANSPORT  
APPARTENANCE



# URBANISME ET SÉCURITÉ PUBLIQUE



FAMILLE  
AÎNÉ  
JEUNESSE



Pour soutenir des environnements favorables aux familles et aux aînés, la Ville de Beauharnois entend :

## Favoriser la création et la mise en valeur d'environnements favorables

1

- Privilégier l'éclairage DEL lors du changement d'ampoule des lampadaires quartier par quartier.
- Améliorer l'éclairage bornant le Centre communautaire Dr.-Louis-Joseph-Marchand.
- Prévoir la mise en place de nouveaux parcs de voisinage en y incluant du mobilier urbain à caractère intergénérationnel lors d'érection de nouveaux quartiers résidentiels ou lors du réaménagement d'un quartier résidentiel traditionnel.
- Améliorer la diffusion de la réglementation afin de favoriser l'implantation de résidences intergénérationnelles.
- Mettre en place des actions afin de prévenir la prolifération des insectes nuisibles comme les guêpes, dans les parcs et espaces verts.

## Faciliter les déplacements sécuritaires des aînés et des familles

2



- Faire l'analyse des besoins des aînés relativement à la circulation.
- Accroître l'attention des services techniques sur le déglaçage des voies de circulation et des voies piétonnières.
- Peindre les limites de vitesse sur la chaussée des voies de circulation des rues achalandées.
- Ajouter des panneaux de limite de vitesse dans les rues achalandées.
- Vérifier, améliorer, créer et modifier au besoin la signalisation aux voies de passage piétonnier aux endroits d'affluence.
- Maintenir l'embauche et la formation de brigadiers scolaires, et en ajouter au besoin.
- Appliquer les actions du plan de déplacement réalisé dans le cadre du projet « À pied, à vélo, ville active » dans les corridors scolaires.
- Diffuser la nouvelle réglementation concernant l'utilisation des aides à la mobilité motorisée.

## Améliorer l'accessibilité des aînés à un parc de logements diversifiés et abordables

3

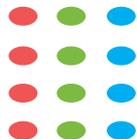


- Appuyer la construction d'habitations pour aînés à proximité des services courants (transport en commun, pharmacie, épicerie, etc.).
- Appuyer la construction d'habitations pour aînés avec services.

# URBANISME ET SÉCURITÉ PUBLIQUE



FAMILLE  
AÎNÉ  
JEUNESSE



## Soutenir le sentiment de sécurité des citoyens

# 4

- Maintenir la patrouille sécuri-parc.
- Maintenir le service des premiers répondants.
- Consolider les échanges avec le service de police.
- Informer régulièrement les services de police et de sécurité incendie des évènements organisés par la Ville afin d'assurer une réponse rapide en cas de besoin.
- Supporter nos organismes dans leurs actions en lien avec le travail du milieu.

## Améliorer la sécurité du « skatepark »

# 5

- Adapter la réglementation selon les tendances et l'achalandage.
- Identifier clairement les règlements sur un panneau.
- Améliorer l'éclairage déjà en place.

## Favoriser les échanges entre les forces policières et les jeunes

# 6

- Organiser des rencontres pour faciliter les échanges, la communication et la sensibilisation.

# ENVIRONNEMENT



## Mobiliser Les citoyens pour la prévention et le nettoyage des berges et des parcs

1

- Initier des activités de type « corvée ».
- Installer dans chaque parc des bacs de type « 3 voies ».
- Soutenir les organismes dans leurs actions en lien avec l'environnement.

# ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION



## Développer les outils de communication de la Ville et les rendre plus accessibles aux familles et aux aînés

1

- Maintenir la publication du bulletin municipal.
- Rendre disponible la version papier du bulletin municipal à l'école secondaire.
- Mettre sur pied une campagne d'affichage des activités de la Ville sur les babillards de l'école secondaire.
- Implanter des panneaux d'affichage électronique.
- Utiliser un logiciel spécialisé permettant un service d'inscription en ligne aux activités du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- Créer et actualiser quotidiennement une page « Facebook » officielle de la Ville de Beauharnois.
- Ajouter une chronique « Aînés » dans le bulletin municipal.
- Adapter le bulletin municipal pour qu'il soit plus accessible aux aînés ayant une déficience visuelle.
- Mettre à jour régulièrement les onglets « Famille et aînés » et « Zone jeunesse » du site Internet de la Ville en fonction des communications reçues des organismes.
- Porter une attention particulière aux choix des médias dans les campagnes publicitaires destinées aux aînés.

# ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION



FAMILLE  
AÎNÉ  
JEUNESSE



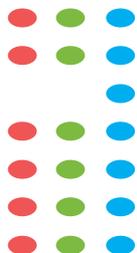
## Offrir aux citoyens et aux organismes reconnus des moyens de participer à la vie citoyenne

# 2

- Assurer le suivi de la Politique de la famille et des aînés en mettant sur pied un comité de suivi.
- Diffuser régulièrement les actions prises par la Ville dans le cadre de la Politique de la famille et des aînés.
- Mettre sur pied, avec l'aide des organismes, un processus de consultation annuel des familles, des aînés et des jeunes.
- Former un conseil municipal jeunesse pour siéger à une réunion municipale, dans le cadre de la semaine de la municipalité.
- Créer et maintenir un budget participatif.

## Promouvoir la Ville de Beauharnois comme milieu de vie où il fait bon vivre pour les familles et les aînés

# 3



- Tenir à jour le contenu de la brochure d'accueil.
- Insérer les mesures énoncées dans la politique familiale dans la pochette destinée aux nouveaux arrivants.
- Inclure une section jeunesse dans le Guide d'accueil des nouveaux arrivants.
- Créer une procédure de distribution de la brochure d'accueil afin de s'assurer que tous les nouveaux résidents puissent la consulter.
- Mettre sur pied un comité en charge de l'accueil des nouveaux arrivants.
- Mettre en place et soutenir le déploiement d'une activité populaire d'accueil des nouveaux résidents.
- Participer activement à la campagne « *Ça vaut de l'or* ».



OUTILS, PROJET  
RÉFÉRENCES  
COMITÉ MILIEU DE VIE  
RÉALISATION

# Conclusion

La réalisation de la *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois* s'inscrit dans une optique d'amélioration continue des services aux citoyens. Cette politique fera désormais partie intégrante des outils de planification stratégique pour le développement d'un milieu de vie approprié. Elle servira de cadre de référence et d'intervention aux élus municipaux afin de les guider dans leurs choix et leurs priorités d'intervention.

Cette politique représente non seulement le produit des efforts concertés de nombreux acteurs et intervenants du milieu, mais également le reflet fidèle des besoins, des intérêts et des aspirations des familles, des aînés et de la jeunesse d'ici.

Pour faire de ce plan d'action un véritable levier, il importe que sa mise en œuvre devienne un projet collectif. En espérant que familles et aînés s'approprient cette politique qui leur est destinée et que les actions mises de l'avant contribuent à améliorer leur cadre de vie.

## Comité de suivi

Maintenant que la *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois* et son plan d'action sont adoptés par le conseil municipal, il faut mettre le cap sur l'atteinte des résultats. Le meilleur moyen de réussir et d'avoir un suivi efficace de la politique est de mettre sur pied un comité qui aura pour mandat le suivi des réalisations du plan d'action.

# Remerciements



La Ville de Beauharnois désire remercier les personnes, les organismes et les instances qui ont participé au succès de la présente démarche par leur présence, leur soutien et leur expertise.

- Le conseil municipal, en particulier M<sup>me</sup> Linda Toulouse et M. Gaëtan Dagenais qui ont agi à titre de représentants du conseil au sein du comité de pilotage.
- La direction générale ainsi que les directeurs des divers services, en particulier M. Éric Brunet, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- Le Carrefour action municipale et famille, par l'entremise de M. André Viau.

- Le ministère de la Famille et des Aînés du gouvernement du Québec pour sa contribution financière à la réalisation de ce plan d'action.
- Tous les organismes et les partenaires locaux qui se sont investis dans la démarche, plus particulièrement le Centre d'action bénévole, la Halte familiale et la Maison des jeunes de Beauharnois pour leur collaboration aux consultations publiques.
- Les membres du comité de pilotage.

Finalement, un merci tout particulier à la population pour sa participation aux sondages et aux consultations publiques. Grâce à cela, la Ville de Beauharnois aura les moyens d'agir selon les besoins et les attentes exprimés lors de cette démarche.

## Comité de pilotage

L'élaboration d'une telle politique n'aurait pu voir le jour sans la participation précieuse des membres du comité de pilotage.

**Gaëtan Dagenais**, conseiller municipal

**Linda Toulouse**, conseillère municipale

**Éric Brunet**, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

**Anne Bouthillier**, chargée de projet, Ville de Beauharnois

**Nathalie Archambault**, organisatrice communautaire, CISSS-MO

**Robert Bélisle**, président, Club des aînés de Beauharnois (FADOQ)

**Louise Lebrun**, directrice, Centre d'action bénévole de Beauharnois

**Carole Leblanc**, agente de projet, Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

**Karine Boucher**, directrice, Halte familiale de Beauharnois

**Gaétane Lessard**, directrice, Centre de la petite enfance Bobino Inc.

**Linda Lefebvre**, directrice, Coin du partage

**Étienne Marchand**, directeur, Maison des jeunes de Beauharnois

**Michel Leduc**, directeur par intérim, Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry

**Rosanne Drouin**, citoyenne, représentante des aînés

**Josée Brunet**, citoyenne, représentante des familles



POLITIQUE  
DE LA FAMILLE  
ET DES AÎNÉS  
BEAUHARNOIS

660, rue Ellice  
Beauharnois (Québec)  
J6N 1Y1

450 429-3546  
[ville.beauharnois.qc.ca](http://ville.beauharnois.qc.ca)

